

DECISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie des meublés de tourisme

LE MEUBLE IDENTIFIE CI-DESSOUS

est classé 2 étoiles pour une capacité de 3 personnes.

Dénomination commerciale, le cas échéant : Le Mistral - Studio n°7 - 3eme étage

Adresse du meublé :

5 Rue Division Leclerc

Code postal:

62600

Ville:

Berck

IDENTIFICATION DU LOUEUR:

Nom:

FAIT

Prénom

Daniel

Adresse:

49 Rue de Courteville

Code postal:

62630

Ville:

Tubersent

Tél. :

0950655981

E-mail:

mistral.berck@gmail.com

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE, LE CAS ECHEANT:

Raison sociale:

Nom:

Prénom

:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Tél.:

E-mail:

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à : Wimille, le : 03/02/2017

Timbre de l'organisme évaluateur Agence de Développement et de Réservation Touristiques

du Pas-de-Calais

Route de la Trésorerie

62126 WIMILLE

www.pas-de-calais.com

Avertissement:

Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

Diana HOUNSLOW, Directrice

Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement.

A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.